



Processus de Rabat
Dialogue Euro-Africain sur la
Migration et le Développement

Processus de Rabat

Réunion des fonctionnaires de haut niveau

**Document
final**

1^{er} février 2024

**Palais des Congrès "Le Bouregreg"
Rabat, Maroc**



Royaume du Maroc



Sous la co-présidence du Royaume du Maroc et du Portugal

Projet financé par l'Union européenne



Mis en œuvre par l'ICMPD



Dans le cadre du Programme de Soutien au Dialogue Afrique-UE sur la Migration et la Mobilité (MMD)

Introduction

Réunion des fonctionnaires de haut niveau (SOM)

- Coprésidée par le Royaume du Maroc et le Portugal.
- Il s'agit de la deuxième Réunion des fonctionnaires de haut niveau (SOM) du Processus de Rabat menée dans le cadre du Plan d'Action de Cadix 2023-2027. Depuis décembre 2022, le Maroc préside le dialogue en étroite collaboration avec les pays membres du Comité de pilotage et, l'appui du Secrétariat du Processus de Rabat, mis en œuvre par le Centre international pour le développement des politiques migratoires (ICMPD), dans le cadre du Projet d'appui au dialogue pour la migration et la mobilité financé par l'Union européenne.
- La réunion a attiré un public varié d'environ 115 participants, provenant notamment de 41 pays européens et africains.

Les principaux objectifs :

- Présentation sur les derniers développements dans le domaine de la migration ;
- Présentation des résultats de la collecte des données cycle 2022, Plan d'Action Conjoint de La Valette (PACV) ;
- Bilan de la mise en œuvre du Plan d'Action de Cadix sous la Présidence du Maroc ;
- Passation de la Présidence du Dialogue au Portugal, membre européen du Comité de Pilotage ;
- Echanges sur le Programme de la Présidence du Portugal (janvier 2024 – janvier 2025).

Ce document présente un **résumé des présentations et des contributions** faites lors des quatre sessions thématiques, ainsi que des **recommandations** issues des discussions.

1) Cérémonie d'ouverture de haut niveau

La **cérémonie d'ouverture de haut niveau**, présidée par M. Fouad Kadmiri, Directeur des Affaires Consulaires et Sociales au Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération Africaine et des Marocains Résidant à l'Étranger (MAECAMRE), s'est déroulée en présence de Sedef Dearing, Directrice des Dialogues migratoires et de la Coopération, Centre international pour le développement des politiques migratoires (ICMPD), Albert Siaw-Boateng, Directeur de la libre circulation des personnes et des migrations, Commission de la CEDEAO, Daniele Dotto, Chef adjoint de délégation de l'Union européenne au Maroc, S.E. Isabel Almeida Rodrigues, Secrétaire d'État pour l'égalité et les migrations, Ministère des affaires parlementaires, et Nouredine Benkhalil, Secrétaire Général, Ministère de l'Inclusion économique, de la Petite entreprise, de l'Emploi et des Compétences (MIEPEEC).

Les **représentants de haut niveau** ont souligné le rôle crucial des **efforts de collaboration, de solidarité et de responsabilité partagée** pour relever les défis et saisir les opportunités de la migration, en insistant sur la nécessité de sauvegarder les droits fondamentaux et les mesures de protection sociale.

La poly crise actuelle affecte les tendances et les flux migratoires mondiaux, en particulier en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale, qui sont confrontées à des défis majeurs tels que la désertification, la sécurité alimentaire, la forte croissance démographique, et les crises et conflits prolongés. Dans ce contexte, la **coopération multilatérale** est indispensable pour encourager des synergies efficaces et une coordination étroite entre les pays partenaires impliqués dans le Processus de Rabat. Actuellement, de nombreuses initiatives de l'UE visent à renforcer la coopération avec les nations africaines, faciliter l'immigration légale et lutter contre l'immigration irrégulière.

L'importance des dialogues régionaux tels que le **Processus de Rabat** dans le façonnement des politiques migratoires a été vivement soulignée, réaffirmant ainsi son rôle crucial en tant que plateforme pour le dialogue et les solutions communes, avec une reconnaissance particulière du soutien financier de l'Union européenne.

Les représentants de haut-niveau ont collectivement salué le leadership continu du Maroc au sein du Processus de Rabat tout au long de l'année écoulée, ainsi que ses accomplissements dans le cadre du Plan d'action de Cadix.

En 2024, la présidence du Dialogue sera confiée au Portugal, qui a récemment établi l'Agence pour l'intégration, la migration et l'asile (AIMA). Le Portugal s'est engagé à poursuivre le travail précieux de ses prédécesseurs et à maintenir le même engagement pour renforcer et faire avancer le Dialogue.

2) Réflexion sur les derniers développements dans le domaine de la migration

Cette première session a permis d'informer les participants sur les derniers développements majeurs dans le domaine de la migration, et en particulier le long des routes migratoires reliant l'Afrique centrale, l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique du Nord à l'Europe.

Récents développements en matière de mouvements mixtes relatifs au Processus de Rabat - HCR

Cette présentation a abordé la crise humanitaire et les flux migratoires en Afrique, en se concentrant particulièrement sur la région du Sahel et les pays impliqués dans le Processus de Rabat, et a souligné la nécessité d'une action collective et coordonnée pour répondre efficacement à la crise.

Parmi les points soulevés, citons l'escalade des attaques terroristes et des déplacements de civils dans les pays du Sahel, engendrant d'importants mouvements internes et transfrontaliers de personnes en quête de sécurité.

Une tendance notable est l'augmentation du nombre de réfugiés et de demandeurs d'asile dans les pays africains engagés dans le Processus de Rabat, dépassant les traversées maritimes vers l'Europe. La plupart des déplacements ont lieu dans la région, ce qui souligne l'importance des réponses régionales. Il a également été observé que l'accès aux services de base, tels que l'éducation, les soins de santé et les services de protection pour les victimes de violence faites aux femmes, s'est détérioré. Cette dégradation est attribuée à l'insuffisance des financements et à la concentration des ressources dans les capitales plutôt que le long des routes fréquentées par les migrants et les réfugiés. De cette manière, il est essentiel de renforcer les partenariats avec les autorités locales, souvent présentes sur le terrain, car elles peuvent apporter une aide d'urgence et orienter efficacement les personnes concernées vers les partenaires disponibles.

Parmi les autres causes profondes des déplacements de population figurent la hausse des prix des denrées alimentaires, l'impact socio-économique du changement climatique et les conflits armés. La présentation a fourni des exemples illustratifs des mouvements accrus provenant de différents pays et routes, tant terrestres que maritimes, avec des implications pour les pays situés le long des routes migratoires.

Les projections futures laissent entrevoir la poursuite des déplacements, en particulier pour les populations maliennes, burkinabées et soudanaises, ce qui pourrait impacter les pays engagés dans le Processus de Rabat.

Parmi les solutions clés présentées pour faire face à cette crise :

- La coopération entre les pays d'origine, de transit et de destination des migrants et des réfugiés est primordiale.
- Le renforcement de la gestion humanisée des frontières, qu'elles soient maritimes, aéroportuaires ou terrestres, est essentiel pour faciliter l'identification, l'orientation et l'accès aux services, y compris le retour si nécessaire.
- Il est également essentiel de soutenir les engagements pris par les États lors des forums internationaux, tels que le [Forum mondial sur les réfugiés](#) en décembre 2023, en les intégrant dans une approche globale de la gestion des déplacements de population. Par exemple, la Mauritanie et la Gambie ont pris des

engagements notables pour répondre aux besoins humanitaires et renforcer une gestion plus inclusive des migrations, en tenant compte des besoins spécifiques des communautés touchées.

- Le Processus de Rabat a été reconnu pour son rôle en tant que plateforme bénéfique pour aborder de manière coordonnée les défis migratoires.

Flux migratoires mixtes : Itinéraires terrestres et maritimes le long de la Méditerranée, de l'Atlantique ouest-africain et des Balkans occidentaux. Analyse et approche de l'OIM

Les tendances récentes des routes migratoires vers l'UE révèlent trois évolutions majeures. Premièrement, on assiste à une résurgence de la route atlantique de l'Afrique de l'Ouest, avec une augmentation significative des arrivées dans les îles Canaries. Deuxièmement, une nouvelle route de l'Afrique occidentale et centrale vers l'Amérique latine et les États-Unis est apparue, suscitant des inquiétudes en matière de droits de l'homme et d'exploitation. Troisièmement, on observe une augmentation notable des flux migratoires à travers le Niger vers l'Afrique du Nord, en particulier vers la Libye, les passeurs utilisant des itinéraires de contournement pour échapper aux contrôles.

L'OIM a mis en avant l'importance de relever de manière globale les défis de la migration, notamment en favorisant la collaboration entre les pays d'origine et de destination, en assurant l'accès des migrants à des documents légaux et en leur offrant une protection contre les risques tels que la violence et les disparitions. Les motifs de la migration ont également été analysés, incluant les facteurs socio-économiques, les questions de gouvernance, les conflits et le changement climatique. Il a été souligné la nécessité de programmes ciblés et d'approches adaptées prenant en compte les spécificités de chaque sexe.

Des risques importants auxquels sont confrontés les migrants ont également été soulignés, notamment la violence, les enlèvements et les décès lors de traversées périlleuses. Malgré les efforts déployés, les services de protection restent insuffisants et la collecte de données pose un problème, d'où la nécessité de renforcer la collaboration entre les gouvernements, les Nations unies, la société civile et d'autres parties prenantes pour traiter ces questions de manière efficace.

Dans l'ensemble, l'OIM a plaidé en faveur d'une approche globale de la gestion des migrations, englobant diverses parties prenantes et s'attaquant aux causes profondes de la migration, conformément au [Pacte mondial pour les migrations](#) et au [Pacte mondial pour les réfugiés](#).

Aperçu des principales routes migratoires vers l'UE – FRONTEX

L'[Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes](#) (FRONTEX) joue un rôle essentiel dans les flux migratoires vers l'Europe. Grâce à sa position centralisée, FRONTEX a une connaissance en temps réel des activités aux frontières extérieures et est équipée des dernières technologies pour surveiller et répondre aux défis aux frontières extérieures, en étroite collaboration avec les États membres. FRONTEX s'engage également à échanger des informations avec les pays non-membres de l'UE, en s'appuyant sur les partenariats et les accords de coopération existants.

Les opérations de FRONTEX couvrent plusieurs régions. Un déploiement important a été mis en place dans la région limitrophe de l'Ukraine afin de garantir une réponse efficace aux milliers de personnes qui fuient encore la guerre. Actuellement, 2 500 agents de l'UE participent à la gestion des flux migratoires et à la lutte contre la criminalité transfrontalière, telle que le trafic de migrants. La contribution de partenaires tels que le Maroc à la lutte contre les réseaux de trafic d'êtres humains et à la promotion de stratégies migratoires globales a été reconnue.

Les dimensions humanitaires de la migration ont été mises en avant, mettant en lumière le fait que derrière les statistiques se trouvent de véritables individus. En 2023, le nombre de franchissements irréguliers des frontières

extérieures de l'UE s'est élevé à environ 380 000, soit une augmentation de 17% par rapport à l'année précédente. La route de la Méditerranée centrale a été la plus empruntée, suivie par les Balkans occidentaux et la Méditerranée orientale. Les Syriens représentaient le groupe le plus important de franchissements irréguliers, avec des augmentations notables des franchissements en provenance d'Afrique.

Les passeurs adaptent leurs tactiques en opérant dans plusieurs pays et en utilisant des navires à forte capacité de passagers, notamment des bateaux de pêche au départ de la Libye. Cette situation a contribué à accroître la pression migratoire et les risques pour les migrants, y compris les mineurs non accompagnés. Dans l'ensemble, la présentation a souligné la nécessité de coordonner les efforts pour relever les défis de la migration tout en respectant les droits et la dignité des migrants.

Derniers résultats de la recherche de l'ONUDC sur le trafic de migrants à travers l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique centrale et l'Afrique du Nord et vers l'Europe, et la réponse de l'ONUDC

Sur une période de trois ans, l'ONUDC a mené des recherches sur le trafic de migrants en Afrique centrale et occidentale, en se concentrant particulièrement sur les itinéraires menant aux pays d'Afrique du Nord, à travers la Méditerranée, et aux Canaries. Cette recherche s'est appuyée sur des enquêtes et des entretiens menés auprès de réfugiés, migrants, passeurs, et informateurs clés issus de différents secteurs, qui ont ensuite été triangulés avec les données et les rapports existants.

Les principales conclusions sont les suivantes ¹:

- Il existe différents scénarios de trafic de migrants, en fonction de la région et de l'itinéraire. Par exemple, dans les régions où les voies de circulation sont libres et les traversées plus simples, le trafic tend à être moins répandu et moins organisé. En revanche, les régions confrontées à des conflits et caractérisées par des traversées maritimes difficiles sont souvent le théâtre d'un trafic plus sophistiqué, avec des bénéfices potentiels plus élevés.
- Divers acteurs sont impliqués, allant des groupes hautement organisés aux individus opérant à un niveau moins élevé. Les enquêtes et les poursuites ont principalement visé les acteurs de moindre envergure, ce qui suscite des interrogations quant à l'identification des véritables auteurs.
- Les groupes armés non étatiques ne sont pas directement impliqués dans le trafic de migrants, mais profitent indirectement de ce trafic en extorquant des droits sur les territoires qu'ils contrôlent.
- Les transactions financières pour les frais de passage clandestin se font principalement en espèces, ce qui rend leur traçabilité difficile.
- La corruption en Afrique de l'Ouest et du Nord joue un rôle crucial dans la demande de services de trafic de migrants, notamment aux points de contrôle de sécurité et aux frontières.
- Contrairement aux idées reçues, les migrants et les réfugiés prennent souvent eux-mêmes contact avec les passeurs. Les entretiens ont révélé que dans 86 % des cas, les individus, leurs proches ou leurs amis approchaient directement les passeurs, que ce soit par téléphone, en personne ou, dans de rares cas, via les réseaux sociaux.
- Les raisons de la migration, allant de la quête d'un avenir meilleur pour soi et sa famille à la fuite face à des cas graves de persécution, en passant par le besoin de protection internationale et les déplacements dus aux conflits, parmi d'autres facteurs, associées au manque d'alternatives légales et à la corruption, alimentent la demande de services de trafic de migrants.

Bien que la région de la CEDEAO garantisse le droit à la libre circulation, des obstacles subsistent, notamment les difficultés d'accès aux documents essentiels et le faible niveau de sensibilisation des citoyens à leurs droits, qui est aggravé par la corruption.

¹ Des informations supplémentaires concernant cette enquête sont disponibles sur le lien suivant : [Observatory on Smuggling of Migrants](#)

La présentation a également mis en évidence une augmentation des incidents liés au trafic de migrants en 2023 le long des routes maritimes entre l'Afrique et l'Europe, affectant au moins 293 000 personnes. Des efforts sont déployés pour remédier à cette situation grâce à des initiatives telles que le [projet PROMIS](#), qui vise à protéger les droits des migrants irréguliers et à lutter contre les violations des droits de l'homme en Afrique occidentale et centrale, et l'[Initiative des magistrats de liaison](#), qui vise à améliorer la coordination entre les pays d'origine et de destination afin de renforcer les enquêtes et les poursuites judiciaires.

Les principaux domaines d'intervention de l'ONUDC pour l'année 2024 incluent la prise en compte des liens entre la traite des êtres humains/le trafic de migrants et d'autres activités illicites, ainsi que les conflits et la mobilité induite par le climat.

3) Résultats du cycle de collecte de données 2022 du PACV

Établi en 2015, le [Plan d'action conjoint de La Valette](#) (PACV) sert de cadre régional pour aborder la politique migratoire. Il vise à renforcer la coopération entre les États africains et européens en matière de migration, en s'articulant autour de cinq domaines et en englobant 105 domaines prioritaires.

Cette présentation a mis en avant les résultats tirés du cycle de collecte de données 2022 du PACV, mettant en lumière l'orientation future du processus de suivi du PACV. Un accent particulier a été mis sur l'exploitation des données pour éclairer l'élaboration des politiques en matière de migration.

Principaux résultats du cycle de collecte de données 2022 du PACV

- Le cycle de collecte de données du PACV en 2022 a connu un grand succès, avec un nombre important d'initiatives et de financements signalés par les partenaires. En particulier, ECHO a participé pour la première fois, avec une contribution de 500 initiatives depuis le début du lancement du PACV. Ce cycle a également vu la publication de 1.370 nouvelles initiatives totalisant 8,8 milliards d'euros de financement, mettant l'accent sur les projets et les politiques dans divers processus de travail et régions.
- Les principaux pays en matière d'initiatives mises en œuvre et de financements alloués au cours du cycle sont le Niger, le Mali, le Burkina Faso et le Nigéria. Les données cumulées depuis 2016 révèlent une augmentation constante des initiatives et des financements déclarés, témoignant d'un engagement fort des partenaires, notamment dans la région du Processus de Rabat.
- Une tendance se dessine vers la mise en œuvre d'initiatives dans le Domaine 3, comme le révèle l'analyse de la répartition du financement entre les années de projet et les domaines.
- À l'horizon 2024, le PACV cherche à évaluer ses activités et à renforcer son efficacité. Les activités prévues comprennent l'évaluation participative des méthodologies et la révision de l'infrastructure technique afin d'améliorer le suivi et les rapports.

La discussion qui a suivi a abordé les défis associés à la collecte de données, l'amélioration des pratiques de collecte, le partage des connaissances sur la mise en œuvre, et l'importance de la collaboration entre les partenaires dans le processus de reporting pour garantir la précision des données.

Des suggestions ont été faites pour enrichir la base de données du PACV en intégrant des données plus détaillées et en élargissant son accès au-delà des points focaux des pays partenaires, notamment à des universitaires, des

journalistes et d'autres parties prenantes pour une plus grande inclusivité et utilité. La question de l'élargissement de l'accès aux partenaires non gouvernementaux a été soulevée et fera l'objet d'un suivi.

Au cours de cette session, l'ICMPD a brièvement présenté son nouveau mécanisme de subventions.

Renforcer l'inclusivité dans les dialogues sur les migrations

Le nouveau volet "subventions" vise à renforcer la participation des organisations de la société civile (OSC), des organisations de la diaspora et des autorités locales aux initiatives liées à la migration. Ce mécanisme fait partie du [programme MMD](#), mis en œuvre conjointement avec l'Union européenne, et vise à rendre les dialogues sur la migration plus inclusifs en reliant les initiatives financées aux discussions politiques et aux recommandations thématiques.

L'instrument d'octroi de subventions, élément clé du programme MMD, vise à traduire les décisions politiques en actions concrètes et à faciliter leur mise en œuvre. Il couvre différents domaines tels que la migration et le développement, la migration légale, la protection internationale, la prévention de la migration irrégulière et de la traite des êtres humains, ainsi que le retour et la réintégration. Des questions transversales telles que l'égalité des sexes et les droits de l'homme sont également abordées.

La structure du volet subventions est alignée sur les cinq domaines du PACV et aborde les défis de la migration aux niveaux continental, régional et multi-pays. Les candidatures en consortium sont encouragées. Le processus de candidature impliquera la soumission d'une note conceptuelle, et un soutien sera fourni pour la préparation d'un document de projet complet. Les candidatures peuvent être soumises en anglais ou en français, et le processus d'évaluation sera transparent, avec la participation d'observateurs de la Commission européenne au sein du comité d'évaluation. L'appel à propositions est en cours de préparation et sera annoncé prochainement. Environ 9 millions d'euros seront alloués aux projets sélectionnés.

4) Bilan des activités et des résultats de la Présidence marocaine

Au cours de cette troisième session, le Secrétariat du Processus de Rabat s'est penché sur les faits marquants de l'année 2023, soulignant l'engagement de la Présidence marocaine à faire progresser le Plan d'action de Cadix dans les cinq domaines, réalisant des progrès significatifs en abordant 5 des 10 objectifs et 11 des 29 actions du plan.

En 2023, une diversité de thèmes a été abordée, allant du retour volontaire et de la réintégration au changement climatique, en passant par les questions relatives à la jeunesse, au développement et à la migration. Des approches novatrices ont été mises en avant, notamment la toute première réunion sur la séparation des familles et les personnes disparues dans le contexte de la migration. Ces rencontres ont engendré des discussions fructueuses et ont abouti à de nombreuses recommandations utiles pour les pays partenaires.

L'engagement réussi avec le Processus de Khartoum a donné lieu à des résultats positifs et à des efforts de collaboration qui méritent d'être poursuivis. L'implication inclusive de tous les pays partenaires dans le Dialogue a été soulignée comme étant cruciale pour le succès de celui-ci, mettant l'accent sur l'importance de perspectives diverses pour relever les défis de la migration. Les efforts de communication significatifs du Secrétariat du Processus de Rabat ont entraîné une augmentation notable du nombre d'abonnés sur les plateformes des réseaux sociaux, élargissant ainsi l'impact du Dialogue au-delà de sa portée habituelle.

Dans la perspective de la Présidence portugaise, le Secrétariat du Processus de Rabat s'est dit confiant et désireux de poursuivre les efforts de collaboration pour atteindre des objectifs communs, en s'appuyant sur l'élan donné par la Présidence marocaine.

Aperçu des actions menées dans le cadre du Plan d'action de Cadix, sous la Présidence marocaine

Lors de cette session, les pays coprésidents ont présenté les principaux résultats des réunions thématiques organisées en 2023.

Domaine 1 : Avantages des migrations en termes de développement et lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière et du phénomène des personnes déplacées

Réunion thématique sur la Migration, la jeunesse et le développement

Sous la direction conjointe des **Pays-Bas** et du **Nigeria**, cette réunion thématique a mis en évidence le rôle essentiel de la promotion de l'innovation et de la croissance économique, en particulier chez les jeunes. Elle a montré comment les jeunes entrepreneurs sont à l'origine d'un changement transformateur dans le paysage migratoire, recadrant la migration comme un récit d'espoir, d'énergie et d'opportunités.

Les objectifs de cette réunion thématique comprenaient la mise en place d'une plateforme multipartite diversifiée et inclusive axée sur l'engagement, l'autonomisation, l'éducation, l'emploi, la représentation et la participation significative des jeunes, tout en analysant les cadres et les processus d'un point de vue centré sur les jeunes afin de formuler des recommandations basées sur les enseignements tirés.

Les coprésidents ont souligné que les jeunes ont joué un rôle d'architectes plutôt que de simples bénéficiaires des politiques migratoires, mettant en avant la participation active et la contribution indispensable des femmes, tout en encourageant l'intégration de la dimension de genre dans les efforts collectifs.

L'une des principales recommandations émanant des discussions est de créer un environnement propice à l'entreprenariat des jeunes, en cohérence avec les objectifs du Processus de Rabat et en établissant un précédent pour l'engagement international. Dans cette optique, ils ont souligné l'importance d'impliquer activement les jeunes dans les processus de prise de décision, car « rien de ce qui concerne les jeunes ne peut être fait sans les jeunes eux-mêmes ».

Domaine 2 : Migration régulière et mobilité

Événement spécial sur la Migration circulaire

Le **Maroc** et le **Portugal** ont conjointement dirigé un événement spécial axé sur la migration circulaire. En accordant une attention particulière à la gestion collaborative des migrations, les deux coprésidents ont mis en lumière le potentiel de la migration circulaire pour optimiser les bénéfices tant pour les pays d'origine que pour les pays de destination, et pour les migrants eux-mêmes. Ils ont mis en avant le rôle crucial de la migration circulaire dans l'atténuation des pénuries de main-d'œuvre dans les pays de destination, ce qui se traduit par une augmentation de la production économique. De plus, ils ont souligné l'impact positif sur les migrants, notamment l'augmentation des revenus et le développement des compétences, qui, en fin de compte, profitent à leur pays d'origine.

Lors du premier panel, des initiatives telles que le PEM WECCO en Belgique et au Sénégal, ainsi que le « Skills Partnership Mobility » en Allemagne, au Ghana et au Sénégal dans le domaine de la construction, ont été mises en avant. Les participants se sont engagés dans des discussions sur les défis importants et ont réfléchi à des stratégies innovantes pour les surmonter. Les recommandations issues des discussions ont été regroupées en trois catégories: opérationnelles, mettant l'accent sur l'intensification des efforts pour encourager les partenariats entre

les entreprises européennes et africaines, ainsi que pour faciliter le retour et l'apport des migrants qualifiés dans leur pays d'origine ; stratégiques, visant à harmoniser les stratégies de migration et de développement du capital humain; et enfin, liées au développement d'outils, comprenant notamment la prévision des besoins en compétences et la reconnaissance des compétences acquises de manière informelle.

Le deuxième panel a présenté des expériences réussies au Maroc, en Espagne, en Lituanie et au Nigeria, soulignant l'importance cruciale de la coopération pour lutter contre l'immigration irrégulière et faire progresser la migration et le développement. Il a été souligné que la migration circulaire renforce les voies de migration régulière. Par conséquent, il est primordial d'adopter une approche triplement gagnante afin de garantir le bien-être et la protection des droits des migrants tout en sauvegardant les intérêts de toutes les parties concernées. Cette approche implique une intégration verticale, englobant des éléments tels que des procédures de recrutement rapides, l'apprentissage de la langue, l'orientation culturelle et juridique, l'intégration professionnelle, le logement, la formation à l'étranger, la gestion du retour et la garantie des droits en matière de sécurité sociale. En outre, l'importance de la mise en œuvre de partenariats intégrés pour la mobilité et le maintien d'un dialogue continu entre les autorités des pays d'origine et de destination ont été soulignés comme des éléments indispensables.

Domaine 3 : Protection et Asile

Réunion Thématique sur la Séparation des familles et les personnes disparues dans le contexte des migrations

La disparition des migrants est une préoccupation majeure pour la Suisse. Il était donc naturel de co-organiser la première réunion dans le cadre du Processus de Rabat sur cette thématique. Cela revêt également une grande importance pour la Gambie, étant donné que de nombreux Gambiens entreprennent des voyages de migration irrégulière dans l'espoir d'atteindre l'Europe. Malheureusement, ces itinéraires périlleux se soldent souvent par des pertes tragiques en vies humaines. Cela souligne l'urgence de traiter ces questions afin d'apaiser les familles, les communautés et les sociétés touchées, ou encore de leur permettre d'entamer un nouveau chapitre.

La réunion s'est concentrée sur des thèmes clés tels que la prévention des disparitions de migrants et la séparation des familles dans le contexte de la migration, la recherche et l'identification des migrants disparus, le soutien et l'information des familles de migrants disparus, et la prise en compte des besoins des enfants migrants non accompagnés et séparés. Plusieurs exemples de bonnes pratiques ont été relevés, notamment en Gambie, où un groupe de travail pour les migrants disparus a été établi, un point focal national désigné pour traiter cette question, des points focaux sur les migrations identifiés dans les missions diplomatiques, une collaboration étroite entre le gouvernement et les communautés de la diaspora gambienne mise en place pour localiser les migrants disparus, et une coopération avec le CICR établie pour effectuer des tests ADN et analyser les familles des migrants disparus.

La principale recommandation émanant de cette réunion est l'établissement d'un réseau de points focaux dans les pays partenaires du processus de Rabat, chargés des questions liées aux migrants disparus et à la séparation des familles. Il a été vivement recommandé à ces pays d'identifier leurs points focaux respectifs.

Le CICR coopérera avec la Suisse et la Gambie pour soutenir ce réseau et faciliter l'interaction entre ces points focaux sur les migrants disparus. Cette collaboration vise également à faciliter les actions, à établir des objectifs et des modalités de travail, et finalement à renforcer les capacités nécessaires pour répondre à ces préoccupations. Deux priorités clés sont envisagées pour ce rôle : agir en tant que principal point de contact pour les demandes d'informations des autorités d'autres pays sur ces questions, et représenter les autorités dans les discussions multilatérales sur la coopération et les questions politiques liées aux questions de migrants disparus.

La Gambie et la Suisse sont solidement engagées à maintenir le dialogue et les échanges sur les migrants disparus. La Gambie a spécifiquement proposé d'organiser une réunion de suivi en 2025, en ligne avec la présidence respective.

Domaine 4 : Prévention et réduction effective de la migration irrégulière, lutte contre le trafic de migrants et la traite des êtres humains

Réunion Thématique sur la [Gestion humanisée des frontières](#)

Coprésidée par le **Maroc** et l'**Espagne**, cette réunion thématique s'est distinguée par son alignement sur le principe fondamental du Processus de Rabat, qui encourage les efforts de collaboration pour relever des défis communs, et par sa localisation à Marrakech, où l'adoption du [Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières](#) a mis en évidence le rôle central des approches centrées sur l'être humain dans la gouvernance des migrations. En outre, elle a coïncidé avec l'adoption récente de la déclaration et du [Plan d'action de Cadix](#), qui met l'accent sur le renforcement des capacités des institutions publiques en matière de gestion intégrée des frontières.

Durant la réunion, des principes et des lignes directrices recommandés sur les droits de l'homme aux frontières internationales ont été échangés, mettant en avant la non-discrimination, les besoins spécifiques et la protection des demandeurs d'asile. Un accent particulier a été mis sur l'importance de promouvoir des partenariats multipartites, impliquant notamment la collaboration avec des organisations internationales, des ONG et la société civile, dans le cadre d'une approche globale et cohérente.

Les discussions ont mis en avant les efforts louables des forces de l'ordre dans la protection des droits humains des migrants vulnérables, notamment à travers des opérations de recherche et de sauvetage en mer, la lutte contre la traite des êtres humains et la mise en place de mécanismes de signalement des abus. Il a été souligné l'importance de renforcer la coopération internationale entre les États, incluant les entités non étatiques, afin de prévenir les abus et de s'adapter aux évolutions des dynamiques migratoires. De plus, la transition de certains pays du statut de pays d'origine ou de transit à celui de pays de destination a été notée comme une évolution significative des schémas migratoires.

Les coprésidents ont mis en avant l'importance de maintenir la continuité des initiatives lors de la prochaine présidence du Processus de Rabat, afin d'améliorer les instruments de gestion des frontières, jugés essentiels pour une gouvernance migratoire efficace.

Domaine 5 : Retour, Réadmission et Réintégration

Réunion Thématique sur le [Retour volontaire et la réintégration](#)

Organisée conjointement par le **Cameroun** et la **Belgique**, cette réunion thématique a approfondi les discussions initiées lors du webinaire sur les facteurs clés pour le succès des programmes de retour volontaire et de réintégration, organisé en janvier 2021.

Les objectifs de cette réunion étaient de discuter des nouvelles perspectives en matière de retour et de réintégration dans le cadre de la stratégie de l'UE, d'identifier un corpus commun de bonnes pratiques entre les pays européens et africains, de sensibiliser à l'importance de renforcer les synergies entre la réintégration et le développement, et d'informer sur la nécessité de consolider la protection des migrants à toutes les étapes du processus.

Les diverses initiatives exposées lors des panels ont mis en lumière l'importance de renforcer les liens entre les programmes de réintégration et le développement socio-économique dans les pays de retour, visant à garantir une réintégration durable et ancrée localement. Selon l'OIM, il est nécessaire d'incorporer la réintégration dans les plans sectoriels nationaux pour aborder de manière globale les vulnérabilités des migrants de retour.

Les recommandations clés émises lors de cette réunion thématique visent à renforcer les politiques et les stratégies de retour volontaire et de réintégration des migrants. Cela met l'accent sur l'importance d'une approche coordonnée et inclusive, ainsi que sur la prise en considération des besoins spécifiques des migrants de retour et des communautés d'accueil.

5) Passation de la Présidence et présentation du programme du Portugal pour 2024

Lors de la séance de clôture, le Royaume du Maroc, représenté par S.E. Younes Sekkouri, Ministre de l'Inclusion Economique, de la Petite Entreprise, de l'Emploi et des Compétences a officiellement transmis la présidence du Dialogue au Portugal, représenté par S.E. Isabel Almeida Rodrigues, Secrétaire d'État pour l'égalité et les migrations, Ministère des affaires parlementaires, qui a présenté les priorités de la présidence portugaise pour 2024 et le calendrier provisoire des activités prévues au cours de son mandat.

Le Portugal a affirmé que son objectif principal sera de promouvoir la mise en œuvre du Plan d'action de Cadix 2023-2027 et de favoriser un dialogue équilibré, à la fois géographique et thématique, en tenant compte des intérêts et des spécificités des pays partenaires du Dialogue. À cet égard, le Portugal cherchera à développer des initiatives à la fois en Europe et en Afrique, couvrant tous les domaines du cadre stratégique du Processus de Rabat.

Dans le cadre du programme thématique du Dialogue, les priorités clés sur lesquelles le Portugal se concentrera pendant sa présidence relèveront du Domaine 1 « Avantages des migrations en termes de développement et lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière et du phénomène des personnes déplacées », du Domaine 2 « Migration régulière et mobilité », et du Domaine 3 « Protection et asile ». Ces domaines sont étroitement liés aux priorités établies dans la politique migratoire du Portugal. En outre, le Portugal s'efforcera d'élaborer et de mettre en œuvre des actions qui n'ont pas encore été couvertes dans les cinq domaines du Plan d'action de Cadix.

Initialement, le Portugal prévoit de tenir une réunion du Comité de Pilotage (CoPiL) à Bruxelles le 15 mars afin de lancer officiellement le programme d'activités pour 2024. Un deuxième CoPiL est envisagé à la fin de la présidence portugaise, conjointement avec une Réunion des fonctionnaires de haut niveau (SOM), pour passer le relais au Nigeria, qui prendra la présidence africaine suivante du Processus de Rabat.

En conclusion, le Portugal a encouragé les pays partenaires du Processus de Rabat à collaborer avec la nouvelle présidence portugaise en fournissant des contributions et des propositions. Ces dernières seront soigneusement examinées en étroite collaboration avec le Secrétariat du Processus de Rabat.